

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

**Discours de Gaël PERDRIAU
Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole**

« Madame la Présidente du conseil de développement, Messieurs les Présidents des conseils de développement, permettez-moi de saluer les nombreux élus des intercommunalités et municipaux qui sont avec nous ce soir, les élus des chambres de commerce et d'industrie. Je voudrais également remercier les représentants des entreprises, du MEDEF, de la CGPME, saluer particulièrement Monsieur Jean-Claude CHARVIN et Monsieur Hervé REYNAUD, deux maires très impliqués dans le Gier et à l'agglomération stéphanoise, ainsi que Monsieur Georges ZIEGLER qui est Vice-Président en charge de l'économie à Saint-Etienne Métropole.

Mesdames et Messieurs, d'abord, permettez-moi de remercier toutes et tous pour cette magnifique organisation, pour tout le travail qui a été effectué, un travail de qualité, on l'a vu, une réflexion vraiment profonde autour de la stratégie de reconversion du Gier.

Je voudrais remercier Monsieur Claude RISAC, qui s'est particulièrement investi dans l'organisation de cette soirée avec ses collègues élus du conseil de développement et ses collaborateurs, et toutes les parties prenantes et tous les intervenants, qui ont enrichi la réflexion lors de cette soirée. Le Gier est un territoire auquel il est effectivement nécessaire de redonner toutes ses chances, surtout lorsque l'on connaît, cela a été largement démontré ce soir, tout son potentiel de développement, qui est important et qui est prometteur. Et en disant cela, je m'appuie sur des faits, sur un passé, et sur un présent qui recèle les racines d'une relance réussie. Cela a été rappelé, le Gier compte près de 5 000 emplois dans le secteur industriel, ce qui représente 35 % des emplois actuels. Si on le compare au chiffre de Rhône-Alpes de 23 %, ou au chiffre national de 19 %, on voit bien que nous sommes dans une terre d'industrie importante, qui est un point d'appui essentiel et exceptionnel sur la voie de la croissance. Nous trouvons ici des savoir-faire reconnus, parfois bien au-delà, d'ailleurs, des limites de nos territoires, que ce soit dans les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, du forgeage, des équipements mécaniques fonctionnels ou des procédés avancés de fabrication. Bref, de vraies spécialités que beaucoup de bassins industriels nous envient. Bien évidemment, ce dynamisme, qui ne demande qu'à s'exprimer de manière forte, s'appuie et est soutenu par des leaders mondiaux : Arcelor Mittal, Setforge, le groupe Haulotte, Faurissier, Tardy, et j'en oublie certainement, qui sont des références absolues dans leur domaine de compétence. Cet ensemble bouge, il progresse, il se modernise, il investit de nouveaux marchés, n'attendant qu'un soutien, une action de relance de qualité pour connaître une nouvelle et importante phase de croissance, comme l'a rappelé tout à l'heure Monsieur Philippe RASCLE. Nous possédons, dans ce secteur du Gier, qui est souvent, cela a d'ailleurs été indiqué par quelques orateurs de la salle, mal connu et mésestimé, de nombreux atouts. Il suffit donc de les jouer à bon escient pour remporter la mise, car c'est bien cela, finalement, dont il s'agit : utiliser nos atouts pour relancer la croissance, créer des emplois et reconquérir des marchés.

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

Pour réussir, et dans un souci d'équilibre et de pérennisation, nous devons construire une véritable stratégie de reconversion et de revitalisation. Le développement économique est un des axes forts de nos politiques publiques, que ce soit à l'Agglomération, mais aussi au Pôle Métropolitain où il est la priorité de ce mandat, tout simplement parce que l'emploi et l'économie sont essentiels. C'est aussi la première préoccupation de nos concitoyens. Par ailleurs, les moyens financiers dont disposent aujourd'hui les collectivités, nous imposent d'être fixés sur des priorités. Finalement, peut-être que le fait d'avoir des moyens restreints présente cet avantage, au moins de réfléchir à la stratégie que nous devons adopter. Le deuxième axe important est l'amélioration du cadre de vie, qui, là aussi, sous-tend notre action de service public, tant il est vrai que nous agissons avant tout pour le bien-être de nos concitoyens. Cette stratégie doit avoir pour perspective, à l'horizon 2020, de voir se produire durablement les effets suivants :

D'abord, la mutation des PME et des PMI vers des marchés à fort potentiel. Par exemple, le marché des énergies. J'y reviendrai. Une reconversion de nos friches industrielles qui sont encore dans notre paysage des cicatrices douloureuses de nos difficultés passées. Là aussi nous avons des exemples dans l'agglomération qui montrent que c'est possible. Et puis, une reconquête pérenne de l'attractivité résidentielle et urbaine des centres-villes. L'ensemble de ces effets positifs doit permettre de valoriser la Vallée du Gier, en termes de savoir-faire, d'image et de cadre de vie. Comme ce fut le cas pour l'Union telle que cela nous a été montré tout à l'heure à Lille. J'ai d'ailleurs rencontré il y a quelques semaines Monsieur Guillaume DELBAR, le maire de Roubaix, qui est venu à Saint-Étienne pour échanger sur un certain nombre d'expériences réussies stéphanoises. Quand je dis stéphanoise, c'est avec un grand S, bien sûr, c'est-à-dire le grand bassin stéphanois. On a pu échanger sur cette conversion de l'Union qui, je le rappelle, s'est d'abord fondée par une installation majeure avec le groupe Décathlon, qui installe cette plate-forme démonstrative au cœur du projet sur lequel on vient ensuite adjoindre des PME et des PMI. Il est donc important maintenant pour le Gier de devenir de nouveau attractif.

Vous allez me dire : comment faire ? Quels moyens peut-on mettre en œuvre ? Qui doit mener la barque ? Et qui montera dedans ? Ce sont les questions que j'ai retenues des échanges que l'on vient d'avoir. Autant de questions pour lesquelles il existe, j'en suis convaincu, des réponses pertinentes, que nous allons mettre en œuvre tous ensemble.

Si nous reprenons les axes évoqués au cours de la soirée, nous avons en premier celui du développement économique, qui est à la fois incontournable pour assurer la vitalité d'un territoire, mais aussi une des ambitions clairement affichées par Saint-Etienne Métropole dans notre plan de mandat 2014-2020. Nous avons déjà une feuille de route qui prend en compte un certain nombre de projets sur le Gier.

Deux axes sont à développer : accompagner la mutation économique du tissu industriel, dans le respect du patrimoine, qu'il faut voir évidemment comme un atout et pas comme une contrainte, et reconquérir des espaces économiques. En mobilisant la communauté d'innovation Manufacture des technologies du futur, avec de vraies locomotives, on ne part pas de rien. Je pense à Viameca, mais aussi à Manutech ou à Mécaloire, qui est aujourd'hui l'un des secteurs d'excellence de notre

**Conférence-débat « Le Gier demain »
Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier**

**Discours de Gaël PERDRIAU
Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole**

agglomération. Nous serons en mesure de fournir une capacité d'ingénierie aux PME dans le domaine porteur des biens d'équipement pour les marchés de l'énergie, dans toute sa dimension d'ailleurs. Je citerai une entreprise qui s'est installée dans le campus industriel de l'ISTP, ONET, qui s'est convertie des métiers du nettoyage industriel au démantèlement des centrales nucléaires avec, pour le groupe EDF, au sein de l'ISTP, une salle blanche, une cellule de formation des agents des entreprises de démantèlement du nucléaire.

La décision de la centrale nucléaire de Saint-Alban de rénover son outil de production pour la propulser dans les cinquante ans qui viennent ; c'est 1 milliard d'euros d'investissement dans les quinze ans qui viennent. J'ai rencontré le directeur de la centrale et nous avons clairement vu ensemble que, dans les métiers, dans les entreprises qui vont devoir fournir ce milliard d'euros de prestations de matériel et de services à la centrale nucléaire pour sa reconversion, nous avons beaucoup d'entreprises du territoire. Je retiens les propos, tout à l'heure, de l'un des intervenants de la table ronde économique, qui disait qu'il fallait absolument constituer des pôles lisibles également à l'extérieur ; ça vaut y compris à l'échelle régionale. Saint-Alban, ce n'est quand même pas très loin du Gier. Cette visibilité est malheureusement encore aujourd'hui beaucoup trop faible.

Et puis, nous avons les nouvelles énergies, l'énergie de demain. Le groupe Hexcel a été cité tout à l'heure par Monsieur ROSSI ; j'y reviendrai puisqu'il y a eu un événement aujourd'hui même, qui montre ce qu'il est possible de réaliser, et qui donne des espoirs également pour le Gier, qui fabrique du carbone, notamment, par exemple, pour les éoliennes que l'on trouve dans le monde entier. Cela veut dire que les énergies de demain sont aussi productrices de développement économique. Je pense d'ailleurs qu'il ne faut pas opposer l'énergie nucléaire aux énergies nouvelles. Elle produit encore aujourd'hui 80 % de l'énergie de notre territoire. On voit bien, sans faire de politique, que dans les annonces faites par le Gouvernement sur la fermeture de centrale il y a trois ans, et là où nous en sommes aujourd'hui, il y a quand même un principe de réalité qui fait que la décision ne peut pas être aussi radicale. Avant de vouloir fermer des tranches de centrales nucléaires, il faut anticiper par des productions énergétiques nouvelles. On le voit avec le dépôt de bilan d'Elifrance, positionnée pourtant sur des énergies nouvelles. La décision de baisser le prix de rachat de l'électricité produite par le photovoltaïque a complètement éteint cette filière de production. Donc, et cela a d'ailleurs aussi été dit lors d'une table ronde, c'est vrai, on a besoin aussi d'avoir une vision très claire sur les orientations politiques qui ont des incidences économiques évidentes.

Afin de soutenir ces activités, nous pensons qu'il est primordial de créer un fonds de soutien à cette filière pour mobiliser les subventions européennes. Il y en a un certain nombre qui ne sont pas appelées : des aides remboursables, les prêts à taux zéro, des participations au capital. Il nous faudra aussi créer des outils de type centre de ressources en innovation, en utilisant les compétences qui sont présentes dans la Vallée du Gier.

Je vous parlais d'un événement qui a eu lieu cet après-midi, auquel j'ai eu le plaisir et le bonheur de participer : la création d'une chaire, par le groupe Hexcel, qui a été cité tout à l'heure par Monsieur ROSSI, avec l'École supérieure nationale des Mines de Saint-Etienne. Une chaire inédite en France. Ce groupe américain, international, 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, est en train de construire sur le site de Roussillon, le GIE OSIRIS, une usine, plus de 200 millions d'euros

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

d'investissement, 120 emplois directs, 250 emplois indirects. Cette chaire de recherche doit aboutir évidemment à des brevets. Ces brevets peuvent être développés dans des incubateurs. Ces incubateurs devraient servir à des start-ups, à développer de l'activité économique et à développer des entreprises. C'est aussi la raison pour laquelle, que ce soit à Saint-Chamond ou à Rive-de-Gier, nous avons prévu, dans notre plan pluriannuel d'investissement, dans les projets de développement du Gier, des pépinières d'entreprises, des incubateurs, pour accueillir, pour réceptionner ces brevets, qui doivent permettre également de rebondir sur de la création d'entreprises.

Nous renforcerons notre développement en établissant également des partenariats industriels avec de grands groupes donneurs d'ordre tels qu'Areva, EDF, Total. On sait que dans la Vallée du Gier, un certain nombre d'entreprises se développent autour de ces grands groupes. Rénovation, innovation, financement et débouchés permettraient de créer une dynamique de relance nécessaire au potentiel industriel du Gier. Ce sont ces actions que Saint-Etienne Métropole sait mener, comme elle l'a prouvé dans des reconquêtes réussies d'espace économique. Je pense à Novaciéries à Saint-Chamond, qui est un projet de reconversion ambitieux qui participe aussi à ces dynamiques du Gier, qui vise un redéploiement économique et une requalification urbaine durable. Je citerai l'arrivée en cours du groupe Linamar, qui a choisi Saint-Chamond pour pouvoir stabiliser ses 200 emplois et créer 75 emplois nouveaux. Je peux vous dire que lorsqu'avec Monsieur Hervé REYNAUD et Monsieur Georges ZIEGLER, nous avons reçu le PDG de Linamar à Saint-Etienne, il y a maintenant un peu plus d'un an, quand le PDG vous déroule la carte du monde avec une vingtaine d'usines réparties sur l'ensemble du planisphère, et qu'il vous dit : écoutez, j'ai quelques centres déficitaires, qu'il vous montre les deux Français qui sont dans notre agglomération et qui en font partie. Qu'il vous dit très clairement : l'activité pourrait se dérouler en Inde, en Allemagne ou en Amérique latine, et bien je peux vous dire que vous pensez évidemment aux 200 familles qui sont derrière ces gommettes de couleur sur la carte du monde. Le fait d'avoir présenté et défendu, à la fois l'ensemble du tissu de formation, d'enseignement supérieur - je parlai de l'ISTP, de l'école des Mines, j'aurais pu parler de l'ENISE ou de l'école de Design, ou des nombreuses écoles et universités présentes au sein de la COMUE, qui sont une force pour notre Pôle Métropolitain - a changé les perspectives du chef d'entreprise. Ce sont ces atouts qui arrivent à convaincre des entreprises industrielles comme celle-ci de rester sur notre territoire. Un autre atout, dont on a finalement assez peu parlé : la présence de ces 20 000 PME et PMI sur notre bassin stéphanois, le deuxième après l'Île-de-France. Cela aussi est une ressource importante en matière d'innovation, de souplesse de production, en matière de densité de sous-traitance pour de grands groupes qu'il va nous falloir attirer. Linamar, mais pas seulement, c'est également la plate-forme de PME piste d'essai que nous avons inaugurée la semaine dernière, avec les élus ici présents. C'est d'ores et déjà plus de huit PME et PMI qui se sont développées, qui se sont installées de Grenoble, de Marseille, qui cherchaient à se développer, qui auraient pu quitter notre territoire. Il faut être en capacité d'agir, en étant à l'écoute. Je pense que c'est important et que c'est nouveau d'être à l'écoute de nos entreprises locales, à l'écoute de leurs projets de développement et être capable de leur apporter des réponses adaptées. Cela peut faire peur d'avoir des friches industrielles de plusieurs hectares. Cela peut faire peur à nos PME et PMI qui se disent : on n'a pas notre place dans ces grandes halles. C'est évidemment le devoir des élus de pouvoir structurer cette

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

offre. C'est ce que nous avons fait dans d'autres secteurs, je pense à Tissafil à La Grand-Croix ou au secteur Adèle Bourdon à Lorette, à l'entrée est de Rive-de-Gier. C'est ce que nous sommes en train de faire dans l'Ondaine avec le projet d'usine du futur de Clextral à Firminy. Etaient évoqués tout à l'heure des usines qui fabriquent des usines clés en main pour le monde entier. Effectivement, c'est assez impressionnant de voir combien de boîtes de céréales de petit déjeuner sont fabriquées pour les États-Unis depuis une chaîne de production de Clextral. Cette entreprise du futur, nous sommes en train de la construire avec l'appui de Saint-Etienne Métropole. Ce projet est très intéressant et je pense qu'il peut d'ailleurs aussi servir de modèle au Gier. Puisqu'à partir d'une usine centrale, un petit peu le Décathlon de l'Union de tout à l'heure, Clextral a le projet de réunir auprès d'elle les entreprises, les PME et les PMI, qui sont aujourd'hui dispersées sur un territoire beaucoup plus vaste que notre seule agglomération, au plus près finalement de leur donneur d'ordre, de façon à pouvoir être encore meilleure auprès des clients internationaux dans leur accueil, pour leur montrer que l'ensemble de la chaîne de production est maîtrisé. C'est rassurant aussi pour les PME et PMI d'être proche et à l'écoute du principal client, qui est Clextral. Ce modèle est d'avoir une tête de pont, je vous dirai tout à l'heure comment on peut essayer de la construire ou de l'attirer, d'avoir une tête de pont industrielle et d'agréger autour d'elle l'ensemble des PME et PMI, qui constituent finalement l'écosystème économique favorable également au développement et à l'attractivité résidentielle. On sait bien que les habitants se rapprochent de leur emploi. On l'a vu avec le développement des industries, par exemple les transferts entre Saint-Etienne et la Plaine du Forez.

Le deuxième axe, qui a été débattu ce soir, est justement celui qui établira notre stratégie autour du cadre de vie, cet axe est traité par notre programme local de l'habitat. Le hasard, qui n'est d'ailleurs peut-être pas un hasard, veut que ce soit le maire de Rive-de-Gier qui préside cette délégation à l'agglomération. La mise en œuvre déjà financée et programmée d'opérations d'amélioration de l'habitat sur les centres-villes de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond, qui sont des projets d'intérêt régional dans le cadre de l'agence nationale de renouvellement urbain, nous permettra, dans le cadre de projets transversaux, en considérant à la fois les espaces publics, les équipements, les services, les démolitions et de nouvelles constructions, de rendre l'habitat plus attractif. J'ai bien vu que c'était aussi, et je partage complètement ce point de vue, un des points essentiels de l'attractivité d'un territoire.

Nous pouvons aussi ajouter à ces actions notre participation à la mise en œuvre des projets urbains de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond, ainsi que plusieurs interventions plus ponctuelles sur le parc de logements publics avec les bailleurs sociaux. On ne peut pas faire l'impasse sur la question des transports. Le ferroviaire est essentiel. Cela fait des dizaines d'années que l'on entend que le gain de temps entre Saint-Etienne et Lyon ne s'améliore pas. On sait que malgré tous les efforts que nous pourrions faire, sauf avec des investissements beaucoup plus massifs que ceux qui sont programmés, nous ne gagnerons que quelques minutes. Ceci dit, dans le nouveau contrat qui est en train de se négocier avec la SNCF, et avec la Région ensuite pour les TER, je suis convaincu que nous pouvons, à condition d'avoir un cadencement augmenté, avoir des trains directs qui permettent justement une

**Conférence-débat « Le Gier demain »
Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier**

**Discours de Gaël PERDRIAU
Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole**

liaison beaucoup plus rapide, et de rendre beaucoup plus attractive à la fois la Vallée du Gier et le Stéphanois.

Je ne peux pas faire l'impasse évidemment sur la question routière. Contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure, en parlant d'une mise en service putative de l'A45 en 2050, je vais vous dire que l'A45 sera dans ce mandat ou ne sera pas. Quand le Président de la République, Monsieur Nicolas SARKOZY, en 2010, a décidé de lancer le projet, qu'a repris d'ailleurs son successeur, Monsieur François HOLLANDE, qu'a confirmé le ministre des Transports, Monsieur VIDALIES, il y a quelques mois, les dés ont été jetés. Il y a eu un engagement, à la fois de l'Agglomération et du Département de la Loire à participer financièrement à cet investissement. Juste pour faire un petit point d'information au milieu économique ici présent, qui évidemment attend, comme nous d'ailleurs, cette A45, vous dire où nous en sommes. Nous avons aujourd'hui des entreprises concessionnaires d'autoroutes, qui ont répondu au cahier des charges lancé par l'État. Nous connaissons la participation financière du concessionnaire. Nous connaissons le reste à charge des pouvoirs publics, de l'État et des collectivités locales. L'État a confirmé son engagement financier pour les 422 millions d'euros qui lui reviennent. Le Département et l'Agglomération doivent donc maintenant trouver les moyens de financer les 211 millions respectifs qui financeront cette A45. Les délais sont connus, puisque les deux collectivités doivent rendre leurs réponses au ministre des Transports avant le mois d'avril 2016. Les débats auront donc lieu là où ils doivent avoir lieu, c'est-à-dire parmi les conseils départementaux et communautaires concernés. Cela veut dire qu'à l'été 2016 nous aurons une réponse qui, je le pense, sera définitive. Soit nous arrivons à la fois à établir un plan de financement réaliste et supportable, et à convaincre les élus qui devront s'exprimer sur ce plan de financement pour une mise en service cinq ans plus tard ; c'est-à-dire en 2021. Soit nous serons dans cette incapacité d'apporter une réponse favorable au ministère, et je pense que nous enterrerons l'A45 à jamais. Puisque, si je mesure le travail qui été réalisé depuis maintenant cinq-six ans, il est évidemment très important : avec une DUP, avec un lancement d'appels d'offres. Si une fin de non-recevoir était apportée à l'État, ce serait la fin de l'A45 et évidemment aussi un changement de la stratégie. Donc, nous n'aurons pas longtemps à attendre pour savoir la suite sur ces questions des transports. Je pense qu'il ne faut d'ailleurs pas opposer le ferroviaire au routier, et qu'il faut conduire les deux avec la même ambition et la même détermination.

Enfin, sur l'aspect environnemental paysager, notamment dans le cadre du contrat de rivières Gier et affluents, qui est en cours depuis 2013, nous menons, là aussi, des actions qui visent à améliorer la qualité générale, aussi bien de l'assainissement que de la restauration écologique et paysagère des berges, et bien sûr de la gestion des crues. Les événements récents en PACA montrent combien il est évidemment essentiel, prioritaire, sans discussion aucune ; cela conditionne le projet même du Gier. Quel sens cela aurait d'investir des dizaines de millions d'euros dans la reconversion industrielle, si tout cela devait être balayé à la moindre crue non maîtrisée ? Cet ensemble d'actions sur l'environnement, les cours d'eau, l'habitat, dont je viens de parler, plus largement le cadre de vie des habitants du Gier, constitue évidemment le complément indispensable à la relance économique, dans une stratégie de reconversion efficace et pérenne. Le Pilat, je vous rassure n'est pas oublié. Je rappelle d'ailleurs que notre agglomération a été lauréate et labellisée territoire à énergie positive par

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

la ministre de l'Environnement, du Développement durable et de l'Energie, Madame Ségolène ROYAL, dans un projet TEPOS commun entre l'agglomération de Saint-Etienne et le parc naturel régional du Pilat. Vous voyez qu'il y a un travail commun, notamment sur les questions de l'énergie et les questions de pollution, qui est réalisé. Le développement du Gier, cela a été dit par les différents interlocuteurs, mais comme il me revient de tenter, et c'est une mission difficile parce que franchement le travail a été vraiment très dense et très pointu, d'en faire la synthèse. Je le rappelle ou je le confirme : le développement du Gier doit être global et doit prendre en compte l'ensemble de ces dimensions et également de ces acteurs, que ce soient les acteurs économiques ou ses habitants dans leur diversité d'approches, elles se sont exprimées aussi ce soir.

Pour que ces projets aboutissent de manière cohérente et concertée, il va falloir, comme je le suggèrai au début de mon intervention, que nous montions dans la barque. L'agglomération stéphanoise est déjà, de fait, un acteur évidemment incontournable de cette nécessaire reconversion et ne peut qu'encourager les autres acteurs concernés. Je remercie Madame COMPARINI de ses propos au nom du conseil du développement de Lyon à nous rejoindre sur ce grand projet. Nous sommes convaincus, très sincèrement, de l'intérêt métropolitain de ce secteur, au regard de sa centralité au sein de cet espace partagé. Nous sommes convaincus du bien-fondé de sa reconversion, au regard de son histoire, de son potentiel. Une trentaine d'hectares situés au confluent du Pays viennois, du Pays lyonnais et du Pays stéphanois, c'est une valeur ajoutée pour le Pôle Métropolitain que l'on doit évidemment prendre en compte. Je sais que mes collègues, Monsieur Gérard COLLOMB, Monsieur Thierry KOVACS, et Monsieur PAPAPODOULOS, partagent ce point de vue. A une échelle européenne et mondiale, c'est un nœud essentiel au développement de notre Pôle Métropolitain. Nous avons donc aujourd'hui une occasion unique de donner un nouvel élan à un territoire stratégiquement important. S'il y a bien un point qui est indiscutable, c'est celui-ci, tous les acteurs s'accordent à le reconnaître, ses potentiels sont actuellement sous-exploités.

Je mettrai dans un petit coin de notre tête le label French Tech, récemment obtenu par notre agglomération par le ministère du Numérique. Je dirai même que la ministre nous a donné une double reconnaissance en nous attribuant ce label numérique avec l'accroche Design. Ce label n'est pas, je dirais, tombé du ciel. C'est déjà 1 milliard et demi d'euros de chiffre d'affaires sur notre territoire avec plus de 1 000 entreprises. C'est un capital important parce que, et on l'a vu quand Madame Axelle LEMAIRE est venue à Saint-Etienne en juin dernier, nous avons visité, pas seulement des entreprises pure player du numérique, mais également des entreprises industrielles. Quand la Ministre s'est rendue chez Thuasne, par exemple, entreprise industrielle traditionnelle, et qu'elle a vu comment le numérique concourait à une meilleure productivité de l'entreprise, elle a vu que, dans notre territoire, nous étions capables d'allier l'économie classique, qui est encore importante, je le disais, 5 000 emplois sur le bassin du Gier encore aujourd'hui, traditionnelle, historique, et l'entreprise de demain, du futur, numérique, qui sait se moderniser. Nous n'avons pas, comme dans certains territoires, que l'entreprise du passé, l'industrie d'hier. Nous n'avons pas que les entreprises de demain. Nous avons la chance de pouvoir les faire travailler ensemble et faire en sorte que l'une pousse l'autre. La double reconnaissance que nous a donnée Madame la Ministre, est qu'elle ne s'est

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

pas contentée de nous labéliser « Métropole French Tech », mais elle nous a également labélisé « Design Tech » ; nommant finalement notre agglomération comme tête de pont en matière de design pour l'ensemble de la communauté nationale French Tech Numérique. Eh bien, utilisons ce label « French Tech », ce pouvoir, ce potentiel au niveau du Pôle Métropolitain, puisque je crois que c'est unique en France d'avoir au sein d'un même Pôle Métropolitain les villes de Lyon et de Saint-Etienne, qui soient labélisées « Métropole French Tech ». C'est donc une puissance qu'il faut concentrer, qu'il faut partager pour en tirer une synergie profitable à notre ensemble. Et puis également, au niveau du design, puisque je rappelle que Saint-Etienne est la seule ville française labélisée Design par l'UNESCO, la deuxième en Europe avec Berlin, dans un réseau de seize villes dans le monde. Pour en avoir parlé avec Monsieur Gérard COLLOMB, je sais que le Pôle Métropolitain et Lyon nous reconnaissent cette compétence particulière, et qu'il est tout à fait conscient que, pour le Pôle Métropolitain, cela peut être également un véhicule de développement pour l'ensemble des entreprises en matière de compétitivité.

Nous avons enfin la possibilité de profiter d'un excellent travail exploratoire des conseils de développement. Je voudrais vraiment, très sincèrement, vous remercier, ainsi que vos prédécesseurs, du travail qui a été réalisé depuis plusieurs années. Comme cela a été rappelé en introduction, c'est la société civile qui s'est saisie de ce dossier, qui l'a porté dans ses réflexions avec un nombre d'acteurs très important et qui, aujourd'hui, nous permet, à nous élus, de le porter politiquement. L'ensemble des partenaires associatifs, entrepreneuriaux qui se sont associés sur ce dossier, nous permet aujourd'hui de travailler sur des actions ciblées au sein d'un ensemble cohérent, et de définir une stratégie.

Je crois maintenant que le temps est venu de faire des choix. Le choix d'avancer sur ce dossier important pour le futur du territoire. Je crois qu'il nous revient, à nous tous ici présents, de nous engager et de commencer le travail de définition d'une gouvernance partagée. J'y ai été invité à plusieurs reprises et c'est tout à fait justifié, pour qu'il soit efficace et que l'on mène à bien cette stratégie de reconversion pour ce territoire en devenir. Je crois d'abord qu'il convient de définir le rôle de chacun. J'ai entendu des chefs d'entreprises s'interroger : mais comment les élus vont faire passer l'entreprise-outil de travail des années 70 à l'usine du futur ? Je suis désolé, moi je considère que ça, c'est le rôle des chefs d'entreprises. C'est le rôle des chambres de commerce. C'est le rôle des clubs d'entreprises. Nous sommes là pour accompagner et faire en sorte que l'environnement, que le lien entre l'enseignement académique, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, qui va aider les entreprises à innover, à inventer, à produire des innovations et des nouveaux produits, à monter de nouvelles usines, soit propice et soit fécond. Mais comment l'outil de travail doit évoluer, c'est effectivement à l'entreprise de le faire. Que nous l'accompagnions au travers de subventions, comme cela se fait déjà aujourd'hui par l'Agglomération, par les mobilisations de fonds FEDER, c'est un fait, mais l'évolution de l'outil industriel, pour moi, revient à l'entreprise. Je pense qu'il s'en est allé le temps où les Agglomérations embauchaient des développeurs ou des responsables d'une mission sur le développement d'une filière. Nous avons une chambre de Commerce, avec des spécialistes par pays, par produit, que l'on est capable de mobiliser en mode projet à un moment donné sur un projet identifié. L'Agglomération peut soutenir et financer, mais en mobilisant les forces qui sont déjà

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

présentes et qui ont déjà la connaissance de l'ensemble de notre tissu économique. Même chose, d'ailleurs, pour les clubs d'entreprises.

J'ai compris, au travers de ce qui a été dit ce soir, qu'il nous faut une stratégie. Je pense que ce n'est d'ailleurs pas uniquement dans ce domaine et pas seulement dans le Gier. Cela manquait à notre agglomération. Je pense que le Projet de territoire, que nous avons défini avec les quarante-cinq maires, porte cette stratégie jusqu'en 2030- 2040, qu'il est clairement échelonné par notre plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2020. Nous l'avons présenté et nous le détaillons chaque année auprès des milieux économiques, notamment à l'occasion des vœux, qui sont des moments privilégiés pour faire le bilan et pour tracer quelques perspectives. Mais aussi lors des conférences économiques que nous avons souhaité organiser pour les milieux économiques de notre agglomération, pour présenter les investissements que nous allons faire pour permettre aux entreprises de se positionner, mais aussi pour échanger sur nos politiques stratégiques en matière de développement et les résultats obtenus. Il faut être lisible. Il faut être visible. Mais cela peut aussi être une faiblesse, parce que du coup, vu de l'extérieur, le fait d'être bon dans de nombreux domaines peut laisser entendre, finalement, que l'on n'est excellent nulle part. Il nous revient donc aussi de nous concentrer sur des secteurs d'activité. Dans le Gier, on a justement la chance d'avoir déjà ce potentiel et une feuille de route clairement écrite.

Je pense aussi qu'il faut que nous ayons une politique offensive dans le démarchage des entreprises. Parce que cela ne tombe pas du ciel, on le voit bien. Si l'on ne fait rien, il ne se passe rien. C'est le rôle des élus d'aller porter cette politique clairement établie, cette stratégie qui est la nôtre dans le secteur du Gier, et d'aller la présenter à des grands acteurs économiques, pour les convaincre que sur notre territoire, nous avons l'ensemble des outils disponibles en matière d'enseignement supérieur et d'industrie pour développer leurs propres activités. C'est exactement ce qu'a fait Roussillon il y a quatre ou cinq ans, en réussissant à convaincre Hexcel de s'installer sur la plateforme OSIRIS. En félicitant même Roussillon de l'avoir obtenu, je pense que nous étions tout à fait aptes, dans le Gier, à gagner ce dossier si nous avions concouru. Rien n'a été fait. Quand on ne présente rien, on est sûr de ne pas gagner...Je pense que dans ce genre de dossier, il ne faut pas avoir peur de l'échec ; il ne faut pas non plus être trop humble ou trop modeste en disant que ce n'est pas pour nous. C'est un dossier qui aurait pu voir le jour dans le Gier. Je pense que c'est ce genre de dossier qu'il faut aller chercher pour pouvoir construire autour, dans le secteur d'activité que nous avons défini ensemble pour le Gier, un écosystème de PME PMI qui viendra développer le projet que nous avons présenté.

En matière de gouvernance. D'abord, je pense qu'il faut que nous gardions cette mobilisation des acteurs qui a construit le projet qui nous a été présenté ce soir. C'est une force exceptionnelle. Je ne connais pas tant de projets qui ont émergé de la société civile et qui ont réussi à mettre dans la même salle, des associations, des chefs d'entreprises, des représentants de syndicats de salariés, patronaux. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que l'on a des dénominateurs communs bien plus forts. Et que la volonté de réussir est bien supérieure à tout le reste. Il faut évidemment conserver cela, parce

Conférence-débat « Le Gier demain »

Mardi 6 octobre 2015 Rive-de-Gier

Discours de Gaël PERDRIAU

Maire de Saint-Etienne, Président de Saint-Etienne Métropole

que c'est une force. Il faut que le système de gouvernance que l'on va définir garde cette mobilisation générale de l'ensemble des acteurs. Je proposerai à Monsieur Gérard COLLOMB, en tant que président du Pôle Métropolitain, la même gouvernance pour le projet de la Vallée du Gier que nous avons mis en place pour le projet de Saint-Exupéry. Les enjeux sont différents. L'implication est différente. La surface est différente. Dans l'esprit qui nous a animé à la mise en place de cette gouvernance, au sein du Pôle Métropolitain, il ne s'agit pas de créer un énième syndicat ou une énième structure. La gouvernance doit rester maîtrisée par le Pôle Métropolitain en collaboration avec les conseils de développement métropolitain et l'ensemble des acteurs qui y ont concouru. Parce que je pense que c'est d'abord le gage de l'intérêt territorial métropolitain. Cela ne doit pas devenir un sujet, j'allais dire couramiaux et ripagériens ou stéfano stéphanois, comme l'a dit Madame COMPARINI ; cela concerne également Lyon ; cela concerne également Vienne. Je pense qu'entre la vallée de la chimie lyonnaise, entre la plate-forme OSIRIS sur Vienne et la Vallée du Gier, on a là une cohérence de développement économique qui, au niveau international, peut effectivement attirer des industries, des entreprises, parce que l'on est dans le même secteur d'activité autour de l'énergie, autour de la mécanique. Je suis convaincu que pour donner un nouvel élan au Gier, nous devons aller dans cette direction.

Pour conclure, je voudrais très sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui ont concouru à ce travail de longue haleine. Il ne fallait pas s'épuiser en route. Je voudrais remercier tous les intervenants qui ont permis de mettre en perspective l'ensemble du dossier très fouillé, rédigé par le conseil de développement. Je propose maintenant, de manière très officielle, au Président du Pôle Métropolitain, de se saisir de ce dossier, en continuant évidemment d'associer toutes les parties prenantes pour que, demain, le Gier prenne un nouvel élan avec l'ensemble de notre territoire du Pôle Métropolitain. Je vous remercie de votre attention. »

Seul le prononcé fait foi